

La lettre de l'UNSA

Syndicat UNSA du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté
www.unsa-crbfc.eu contact@unsa-crbfc.eu 15 février 2019 - n°21

Un syndicat
qui informe

Un syndicat
responsable

Un syndicat utile

EST-IL JUSTE D'ÊTRE DE MOINS
EN MOINS PAYÉ POUR FAIRE LE
MÊME TRAVAIL ?

NON !



L'UNSA DEMANDE
LA REVALORISATION
DES SALAIRES.



INFLATION EN RYTHME
ANNUEL (AOUT 2018 INSEE) **+ 2,3 %**



AUGMENTATION DES
SALAIRES 2017 ET 2018 **0 %**



« Monsieur le
Premier ministre,
Il est urgent, juste
et possible, de
revaloriser les
salaires des plus
de 5 millions
d'agent-es de la
Fonction
publique »

Améliorer nos salaires :
je signe la pétition !

<http://bit.ly/petitionjanvier2019>

DOSSIERS

Conseil régional
de BFC /// Baromètre
UNSA Février 2019

ADHÉRER

Soutenez l'UNSA en
adhérant : - 66 % de
crédit d'impôt ou de
déduction fiscale !

En février, je parle de mon métier !

Comme en février 2018 et afin de mieux connaître l'état d'esprit des personnels que nous représentons dans la diversité de leurs métiers et de leurs lieux d'exercice, le syndicat UNSA du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté s'adresse à vous pour parler de vos métiers !



Comment vivez-vous votre métier ? Comment percevez-vous l'actualité dans votre secteur d'activité ? Quel est votre point de vue sur vos nouvelles conditions de travail ?

Quelques minutes suffisent pour donner votre avis et participer à l'enquête menée par votre syndicat UNSA.



Faites connaître l'UNSA !
Quand vous aurez lu cette lettre,
ne la jetez pas et passez-la à un(e) de
vos collègues.
Vous pouvez aussi demander
à la recevoir par email à :
contact@unsa-crbfc.eu.

Informez-vous !

Quelques secondes suffisent pour s'inscrire à la newsletter de votre syndicat UNSA et recevoir toute l'actualité sociale et syndicale.

Vous serez ainsi informés en permanence de nos dernières actualités.

N'attendez plus, rendez-vous sur le site
www.unsa-crbfc.eu !



UNSA /// Le syndicat utile et efficace !

Ponts, jours fériés en 2019

Mardi 1 janvier : Jour de l'An
Lundi 22 avril : Lundi de Pâques
Mercredi 1er mai : Fête du Travail
Mercredi 8 mai : Fête de la Victoire de 1945
Jeudi 30 mai : Ascension
Lundi 10 juin : Lundi de Pentecôte
Dimanche 14 juillet : Fête nationale
Jeudi 15 août : Assomption
Vendredi 1er novembre : Toussaint
Lundi 11 novembre : Armistice de 1918
Mercredi 25 décembre : Noël

Le nouveau montant du **Smic brut mensuel est porté à 1 521,22 €** sur la base de la durée légale du travail de 35 heures hebdomadaires.

Le montant du Smic net perçu par le salarié dépend de l'entreprise concernée. En moyenne, on peut estimer le montant du **Smic net mensuel à environ 1200 € pour 2019.**

La valeur du point d'indice est fixée à **4,6860 €.**

Prime d'activité 2019

Accès au simulateur de la CAF:
<http://bit.ly/UNSAPrime>



L'UNSA Conseil régional sur Facebook :
<https://www.facebook.com/crbfc.unsa>



L'UNSA Conseil régional sur Twitter :
https://twitter.com/unsa_crbfc

